

Paris-danse : journal
hebdomadaire, artistique,
littéraire, sportif

. Paris-danse : journal hebdomadaire, artistique, littéraire, sportif.
1920-03-26.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PARIS-DANSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI
Artistique - Littéraire - Sportif

ABONNEMENT

France et Colonies, un an 12 fr.
Etranger, un an 16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

144, Rue Montmartre -- PARIS (2^e)

TÉLÉPHONE : Gutenberg 01-69 -- 01-71

PUBLICITÉ

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

Les manuscrits ne sont pas rendus

NOS CONCOURS

Championnat de Danse de Paris (Amateurs)

Paris-Danse revient encore une fois sur le *Championnat de danse de Paris* (amateurs).

Désireux de satisfaire ses amis, *Paris-Danse* a reculé la date du concours.

Mais il rappelle instamment à MM. les directeurs des salles de danse qu'il ne suffit pas d'adresser à *Paris-Danse* des encouragements et des félicitations accompagnés de la promesse de s'inscrire.

Les paroles sont bien, les actes sont meilleurs.

Et, en l'occurrence, les « actes » sont les « adhésions écrites ».

Nous invitons donc instamment les directeurs des salles de danse de se mettre en règle très rapidement, sans quoi *Paris-Danse* arrêtera définitivement la date de son sensationnel championnat et le fera se dérouler dans la salle qu'il aura choisie lui-même.



(Phot. Braunstein.)

Mlle LOLA D'ATTRAY

N° 7

Professeur au Henry Dancing

La plus belle danseuse de Paris

Paris-Danse renouvelle son plus chaleureux appel à ses charmantes lectrices et à toutes ses gracieuses amies.

Le concours de la « Plus belle Danseuse de Paris » est attendu partout avec la plus vive et la plus légitime impatience.

Les inscriptions continuent à affluer et notre Concours détient certainement le record d'attraction de tous les concours imaginés en ces derniers temps.

Que les concurrentes se hâtent de nous adresser leurs inscriptions et aussi leurs photographies.

Elles formeront un livre d'or de la grâce, de la beauté et du charme que chacun voudra feuilleter.

Ces photographies, *Paris-Danse* les publiera toutes sans exception, avec ou sans les noms, suivant le désir de nos aimables lectrices.

La Danse et l'Opinion Publique

La Campagne contre les

Dancings est-elle justifiée?

Toutes les restrictions que le gouvernement dans sa sagesse et sa prévoyance nous impose à tous de bras depuis que nous avons remporté la victoire, sont-elles justifiées?

Nous laisserons à nos confrères de la grande presse quotidienne le soin de répondre à une question qui chaque jour fait l'objet de nombreuses discussions.

Nous voulons seulement, dans les colonnes de *Paris-Danse*, examiner si la campagne menée sous prétexte de restrictions contre les dancings est justifiée.

Nos lecteurs ont lu dans un précédent numéro qu'un de nos plus distingués et des plus aimables édiles, d'ailleurs, s'était nettement prononcé contre les « dancings » et avait fait renvoyer à l'examen d'une des commissions du Conseil municipal de Paris une proposition de taxe de 25 pour cent sur leurs recettes jusqu'à 9 heures du soir, sauf le samedi et le dimanche.

L'édile en question déclarait ne pas admettre qu'il y ait des gens qui dansent aux heures où les autres travaillent.

Nous allons donc revenir sur la question, puisque en haut lieu on se montre plus décidé que jamais à ne pas retirer les ordonnances draconiennes.

Pour mieux justifier de leur outrancière et

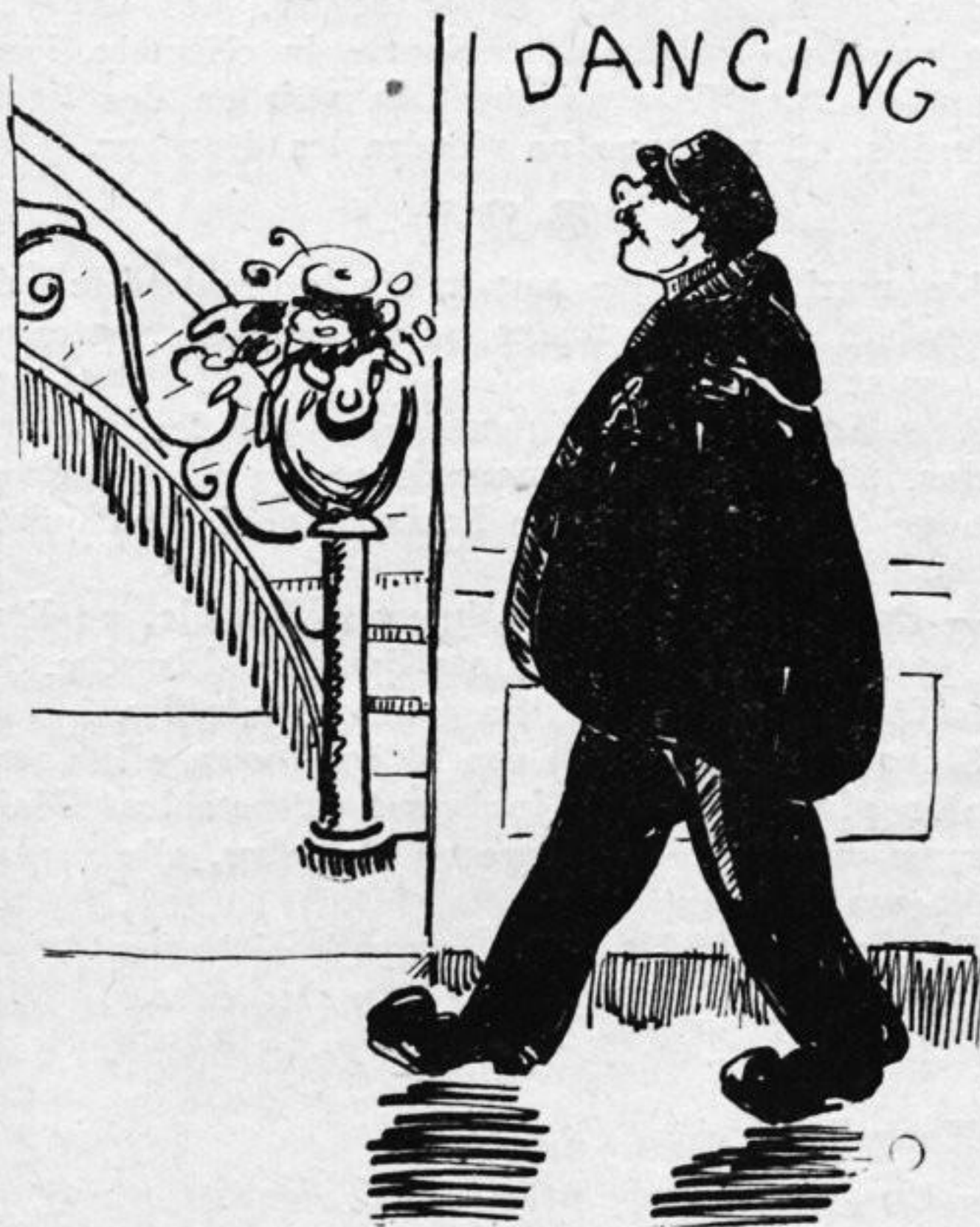
maladroite sévérité, nos gouvernants invoquent l'opinion publique.

L'opinion publique! Mais que vient-elle faire en l'occasion messieurs?

Ecoutez-là, elle n'est que blâmes à votre égard.

Parlant de l'opinion publique, permettez-nous donc de parler un peu du « public » tout court.

LA CONSIGNE



— Hé là-haut! les « dancings », faudrait voir à vous « foske trotter », il est 10 heures!!!

Le public peut se diviser en quatre catégories.

- 1° La classe très riche ;
- 2° La classe riche ou aisée ;
- 3° La classe des employés et des ouvriers ;
- 4° La classe pauvre.

La première catégorie de nos concitoyens est incontestablement celle qui ne travaille pas. Sa seule occupation est non pas comme le veulent des esprits chagrins ou jaloux de jeter l'argent par les fenêtres, (il y a longtemps qu'on ne le jette plus) mais de le dépenser au mieux de son agrément.

Nombre de gens de cette catégorie choisissent entre autres délassements, celui à la mode du jour, le dancing.

Il faut bien admettre qu'ils préfèrent le dancing au bal de quartier.

C'est donc là qu'ils laisseront une partie de l'argent qu'ils consacrent au plaisir.

Cet argent, on le pense bien, ne reste pas dans les mains des directeurs d'établissement!

L'Etat se charge de leur retirer vivement.

Nous le verrons plus loin.

Supprimez les dancings : les grands mondains courront dans les grands cercles et joueront au bridge, au poker, au baccarat et, pour le plus grand dam de la Ville et de l'Etat, y laisseront un argent qui ne rentrera dans les poches de personne.

Si maintenant nous prenons les gens aisés ou riches simplement, gros commerçants, gros industriels, hauts fonctionnaires qui, leur travail terminé, vont chercher un délassement dans nos dancings réputés, eux aussi, ces établissements fermés, iront semer leur argent dans les cercles

Voir en septième page : SENTIMIENTO CRIOLLO (Tango)

ou les grands cafés toujours sans profit pour le Trésor.

Employés et ouvriers, qui aiment à danser le soir après dîner, en particulier le samedi et le dimanche, où iront-ils si vous leur consignez les salles de danse?

Vous ne pouvez cependant les obliger à rester chez eux.

Ils sont libres de disposer à leur gré de leur temps, une fois les huit heures légales de travail accomplies.

Voulez-vous les forcer à dépenser leur argent au café, à jouer à la manille parlée ou aux échecs?

C'est là une distraction qui ne plaît pas à tous et qui par ces temps de vie chère est moins entraînante et plus chère peut-être que la danse.

Là encore le Trésor perd de précieuses recettes. Enfin la danse n'est-elle pas une des distractions préférées, même de la classe pauvre, qui à défaut de dancings court à ses bals publics préférés et qui, aux fêtes du 14 juillet, tourne sans discontinuer sur nos places publiques.

Mais la rigidité préfectorale les épargne-t-elle les bals où ceux des classes peu fortunées se pressent?

Pas le moins du monde, puisque les bals-musettes eux-mêmes sont atteints!

Allons messieurs nos dirigeants faites-nous la grâce de lire ces quelques lignes et avouez que votre « phobie » de la danse est injustifiée.

Ne maltraitez pas les « Parisiens » épris de liberté et ne leur faites pas envier le sort de leurs concitoyens des provinces les plus reculées.

O! Monsieur Raux c'est vous que nous invoquons; soyez un Préfet de Police bien « parisien » et protégez les danseurs!

JEAN DE MARCIGNY.

NOS CONFRÈRES

Sous la signature « Smara », dans *Paris-Journal* :

« Trop longtemps, la danse a été considérée seulement comme l'exhibition voluptueuse de la forme féminine. Il est temps de retourner en arrière, de chercher dans ces mouvements, dans ces attitudes variés à l'infini et cependant aisés à réduire à un très petit nombre de rythmes, de chercher, dirai-je, l'expression d'une pensée haute, religieuse, où le Nombre se manifeste quoique voilé et plein de grâces, comme dans toutes les créations naturelles, que ce soit l'orbe d'une étoile ou le calice d'une fleur.

« Certes, des tentatives ont été faites. Isadora Duncan a cherché ce qui fut l'enchantement de la Grèce : le rythme parfait de la forme humaine.

« Jeanne Ronsay apporte dans l'orchestrique une vue toute nouvelle, la ligne est son but, la ligne en elle-même et jusque dans son expression géométrique conditionnée par l'architecture musicale.

« A mon gré, la ligne parfaite ne se suffit point à elle-même; elle est comme tous les nombres et tous les rythmes le signe d'une loi, la forme d'une pensée. C'est cette loi, c'est cette pensée que la danse doit exprimer, si je ne me trompe, et les siècles au cours desquels la danse initiatique embellit les temples me démontrent que j'ai raison.

« La Danse, telle que je la comprends, révélatrice d'une beauté religieuse, conserverait toute la grâce, la souplesse, le bondissement ou la langueur du corps féminin; mais ce charme ne serait plus que la parure d'une beauté plus haute révélée à la foule et qui lui montrerait le rythme et la pensée tressés intimement et presque confondus comme la couleur et le dessin, comme la musique et les paroles d'une mélodie.

« J'ai déjà tenté de réaliser cette conception, et mon idée m'est apparue comme si nettement imprégnée dans la Danse que j'ai fait pour chaque musique un poème qui suit et commenté le mouvement ou l'attitude du corps.

« Tel est le rêve que je poursuis.

PAPOTAGES

Dernièrement, dans un wagon du métro « balai » sur la ligne Dauphine-Nation, quelques voyageurs somnolaient, lorsqu'à Pigalle monta un violoniste avec sa boîte sous le bras. Quelle idée eut-il de sortir son violon et d'en jouer? Nul ne pourrait le dire, mais ce qu'on put constater, c'est qu'à peine avaient-ils entendu les premières mesures, les couples se mirent debout et aussitôt dansèrent comme dans une salle... On s'arrêta aux stations, on reprit sous le tunnel, et cela dura jusqu'au terminus.

Rare exemple de persévérance, n'est-ce pas ?...



...Heureusement que nous avons le métro de 10 à 11 heures.

La Dancingnophobie de M. Raux.

Un homme qui n'aime pas les dancings, c'est notre préfet de police — on l'accuse d'être un empêchement de *danser en Raux*.

Il leur refuse la chaleur, la lumière et l'électricité, ces trois éléments essentiels de la vie moderne.

Quand les dancings seront froids et obscurs — comme la lune — que s'y passera-t-il, grands dieux ! Les danseuses très décolletées, seront contraintes pour se réchauffer, de faire appel à la chaleur communicative de leurs danseurs, et, dans la demi-obscurité qui entourera les couples enlacés...

Mais si M. Raux réproche les dancings ouverts et éclairés, il ne ferme pas les dancings clandestins.

Le plus comique de l'aventure c'est que, chaque soir, les dancings clos dispersent leurs émissaires dans les autres salles de danse, qui ferment leurs portes, bien docilement, à 10 heures. Ces envoyés des paradis défendus « racolent » la clientèle, l'invitant à aller finir gaiement la nuit en des lieux interdits, où personne ne viendra les déranger.

Un mari énergique aurait résolu d'interdire désormais à sa femme toutes les réunions dansantes et les soupers fins.

Tel dancin'g n'est fréquenté que par les mannequins, tel autre est de mauvais genre, un troisième groupe tous les cabots de Paris, celui-ci n'est qu'un aquarium.

— Dorénavant, conclut l'époux intraitable, au lieu de passer ton temps dans ces lieux de débauche, tu iras faire des visites à des gens respectables.

Suivant les conseils de son sévère époux, elle ne se rendit plus que chez les gens respectables. Mais comme on y joue au bridge ou au poker, elle y perdait environ 1.000 francs.

Son mari réfléchit. Il se demande si le fox-trot et le tango ne lui revenaient pas moins cher.

Nous lisons dans *Bonsoir*.

« Un public nombreux et choisi a assisté mardi au concours de danses (one step, fox-trott, boston), organisé au « Dancing-Freddy » par M. Enriquer, représentant du champagne « Pistone » à Tunis.

« Les évolutions savantes et pleines de grâce des divers couples ont été suivies avec une attention soutenue par toute l'assistance qui a applaudi avec la même chaleur tous les participants.

« Le bronze superbe offert par la Maison Pistone est revenu au couple vainqueur que formaient M. Barsotti et Mlle Bismuth, à qui nous adressons toutes nos félicitations. »

Cette manière de lancer une marque ne manque vraiment pas d'ingéniosité et constitue un pas nouveau dans la voie de la réclame. **CRI-CRI**

Les Sceptres Abandonnés

Majestés parisiennes des ans passés

L'écho des fêtes de la Mi-Carême de la Paix commence à ne plus résonner.

Les reines ont repris leurs occupations qu'elles n'abandonneront que pour les voyages prévus et organisés par le Comité des Fêtes de Paris.

Que sont devenues nos charmantes souveraines d'antan ?...

Mlle Fernande Morin, reine des reines en 1903 — douze ans déjà — est devenue Mme Poulet et tient, rue de la Gaité, une fort appétissante charcuterie.

Elle était déjà fiancée lors de son éphémère royaume.

Elle quitta la couronne d'or pour le diadème de fleurs d'oranger.

Quand on trouve que le temps passe vite, c'est qu'on a trouvé le bonheur. Mme Poulet n'en fait point mystère et elle sourit à son mari qui, tout en servant un client, prête l'oreille à notre entretien.

Des enfants sont venus apporter de la joie et de l'espoir dans cet heureux ménage.

Mlle Orliac, reine suprême en 1909, est employée dans une de nos plus grandes maisons de couture.

Milles Petit et Grimin sont blanchisseuses.

Mlle Julian tient pavillon aux Halles.

Mlle Picard est mariée à un maçon et Mlle Juteau à un employé de commerce.

Mlle Bregnat a épousé un attaché d'ambassade, tandis que la reine des reines de 1904 est devenue la femme d'un sous-préfet.

Mlle Marcelle Guillot, reine des reines de 1914, est auprès de son père et de sa mère qu'elle console de la perte cruelle d'un frère pilote-aviateur, mort, il y a un an à peine, en service commandé. — F.D.V.

L'ART CHEZ SOI

Porte-épingles à chapeaux

Le porte-épingles à chapeaux ci-dessous est d'une confection très simple dont voici les principaux éléments : l'armature devant recevoir la décoration se compose d'une feuille de carton roulée en cylindre et d'un fond pour maintenir la rigidité.

Ceci fait, vous entourez ladite structure de satin rose que vous recouvrez ensuite de tulle blanc froncé, ensuite vous croisez vos rubans bleu pastel conformément au dessin, à chaque croisement vous piquez une rose rococo agrémentée de trois feuilles de satin vert mousse.

Le porte-épingles est bordé d'une niche froncée ou plissée, soit en tulle même ton que le fond ou en satin; le dessus destiné à recevoir les épingles se fera avec trois épaisseurs de tulle assez épais; la bride servant à suspendre l'objet se compose d'un ruban de satin rose orné d'un nœud de chaque côté.

Géo FLORIA.



La Danse donne du bonheur à ceux qui la cultivent

D'un Dancing à l'Autre

PALAIS POMPÉIEN

C'est dans une grande et luxueuse salle de l'Hôtel Lutetia, 47, boulevard Raspail, que se trouve le Palais Pompéien.

J'ai tenu à visiter ce palais (le mot n'est pas trop fort) de la danse. Un public du meilleur monde y danse avec grâce et élégance, aux accords d'un très bon orchestre.

Pas d'excentricité, mais bien une tenue de bon goût. Je crois inutile de parler de la salle, qui est simplement une merveille. Lutetia est, tout le monde le sait, un de nos hôtels les plus chics.

En l'absence du distingué directeur, M. Mardroux, qui dirige avec une grande compétence les bals du Casino, de l'Hôtel de Paris, du Café de Paris et du Sporting-Club à Monte-Carlo, et qui bientôt prendra la direction de l'Oasis, ce qui va combler de joie les amateurs de la danse, en son absence, dis-je, je fus reçu par l'aimable administrateur M. Mariani et le distingué directeur de la danse, M. Robert Ancelin.

— Les restrictions doivent vous porter préjudice ? demandai-je.

— Certainement, car notre clientèle, comme vous pouvez le constater, est surtout composée de commerçants et d'industriels qui tous travaillent et le soir, se reposent en dansant des fatigues physiques et intellectuelles de la journée. Ils ne peuvent venir de très bonne heure et, étant obligés de fermer à 10 heures, ont à peine le temps de passer au Palais Pompéien. Nous ne comprenons pas très bien ces mesures restrictives, car nous consommons très peu d'électricité et nous ne chauffons pas du tout, contrairement à beaucoup d'autres salles de spectacles.

« Nous espérons que cela ne sera que momentané, car nous aurions beaucoup de difficultés à faire face à nos affaires, les impôts dont on nous accable augmentant toujours.

— Je l'espère avec vous, monsieur l'administrateur, et je convie tous ces empêcheurs de danser en rond à assister à une des soirées du Pompéien: ils n'y rencontreront que des gens d'une correction absolue se livrant à leur sport favori.

Paris-Danse est heureux de n'avoir à faire que des louanges du bal que dirige l'excellent M. Mardroux.

IMPARTIAL.

AUTOUR D'UN CONCOURS

La priorité de "PARIS-DANSE"

La plus belle Danseuse de Paris et la Petite Abbaye

Nous venons de recevoir de M. René Toché, directeur de la Petite Abbaye, rue Puteaux, l'invitation suivante :

La plus belle Danseuse de Paris vous sera présentée vendredi 25 mars à notre grande soirée de gala, au milieu de nos plus jolies Parisiennes. Votre vote la désignera. Y prendront part les lauréates primées du Concours de LA PLUS BELLE FEMME DE FRANCE, ainsi que la plupart de celles présentées sur l'écran. La liste d'inscription réunit déjà les noms des femmes les plus exquises, appartenant au monde des Arts, de la Mode, de la Couture, etc.

Une éclosion de beauté dans le plus joli cadre, tel est l'enchantement que vous offre « La Petite Abbaye ».

Paris-Danse se permet de faire remarquer à la direction de la Petite Abbaye qu'il a, dès son apparition, organisé le concours de la « plus belle danseuse de Paris » et qu'il en a, à reprises continues, donné le règlement dans tous ses détails.

Le titre de « la plus belle danseuse de Paris » ne saurait donc être revendiqué par le directeur de la Petite Abbaye qui, nous en sommes convaincus, n'a pas voulu qu'une confusion, préjudiciable au concours organisé par Paris-Danse, se produisît.

Nous avons confiance en sa loyauté pour le reconnaître et Paris-Danse est persuadé qu'il lui suffit de lui signaler le fait pour que rectification du titre « la plus belle danseuse de Paris » soit apportée lors du gala organisé à l'Abbaye de la rue Puteaux vendredi prochain.

CEUX QUI N'AIMENT PAS LA DANSE



ELIE. — Les ennemis de la danse, ce sont les gros bouffis dans ton genre.

LUI. — Pourtant..., la Grèce a toujours favorisé la danse.

Êtes-vous Superstitieux ?

Malgré les progrès prodigieux dont peut, à juste titre, s'enorgueillir notre siècle, malgré les bonds merveilleux de la science, on s'étonne de rencontrer encore tant de superstitions chez nos contemporains.

Parmi les hommes les plus notoires, il en est qui éprouvent un malaise lorsque la maîtresse de maison annonce d'un petit air désolé que l'on sera treize à table !

D'autres ajoutent au contraire un pouvoir magique à ce chiffre et l'adoptent comme fétiche — autre superstition.

Et les glaces cassées, et le parapluie ouvert ? Le sel renversé ? Les fourchettes mises en croix ?

Mesdames, ne croisez pas vos bras au-dessus de vos jolies têtes... Cela, paraît-il, attire le malheur.

Porte malheur également de recevoir des mouchoirs, des bas, des parapluies, des peignes, des brosses, des miroirs, voire même de parfums.

Tout le monde connaît la mauvaise réputation des aiguilles, des épingles, des ciseaux, couteaux et autres objets pointus ou tranchants.

Voulez-vous être heureuses en amour, charmantes lectrices ? Faites-vous offrir une bague, mais ne l'enlevez jamais de votre doigt, sans quoi vous apercevriez bien vite que l' élu de votre cœur vous néglige et vous délaisse pour d'autres amours !...

Ne choisissez jamais un fiancé dont le prénom correspondance au vôtre. Par exemple, si vous vous appelez Jeanne, que votre fiancé ne soit pas Jean. C'est une vieille légende bretonne qui défend aux amoureux d'être placés sous la protection du même saint...

Parmi les animaux qui attirent le mauvais sort, même en effigie, il faut citer le hibou, les chats gris et les chattes rousses, les serins, les perroquets verts. Ayez un chat noir, un éléphant... en porcelaine. Qui n'a pas eu une amulette porte-bonheur en poil d'éléphant !

Porte également malheur d'essayer un chapeau de crêpe, lorsqu'on n'est pas en deuil...

Parmi les fleurs, ce sont les roses qui fortifient votre amour : les roses rouges se placent au premier rang ; les roses blanches, symbole des amours platoniques. Evitez les œillets... ils attirent l'ennui et la brouille.

Et les couleurs, mesdames ! Vous n'ignorez pas que le vert « porte malheur », ce qui ne vous empêche d'ailleurs pas d'arborer de délicieuses toilettes de cette couleur qui fit fureur cette année. Le vert est l'ennemi de la fidélité. Au Moyen Age, on avait déjà cette superstition. Les assassins et les voleurs étaient coiffés, à cette époque, d'un bonnet vert.

Parmi les pierres précieuses, le d'amant, le rubis portent bonheur. Bannissez l'opale... les perles, paraît-il, apportent des larmes, et pourtant, combien êtes-vous, délicieuses Parisiennes, qui risqueriez la crainte d'un mauvais présage, en échange du beau collier rêvé ?...

MARYSE.

La Femme et les Chiffons

Nous voici au printemps ! et nous pouvons chanter la ballade de Charles d'Orléans :

« Le temps a laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie. »

Les gracieuses Parisiennes qui, tous les matins, au Bois font leur heure de footing, respirent l'air délicieusement embaumé sous les allées verdoyantes. Quoi de plus joli que ce renouveau de la nature ?...

C'est la véritable saison du tailleur : sous les jaquettes un peu cintrées, j'aperçois de jolies blouses. Je préfère, quant à moi, le genre chemisier en crêpe de Chine, en voile Georgette ou en linon.

On en fait de fort jolis. J'ai eu la curiosité de demander à une maison proche de la Madeleine, le prix de ces chemisiers..., et j'en ai été suffoquée... 250 francs ! Le prix que nous mettions jadis à une robe tailleur ! Heureusement que d'autres maisons, plus raisonnables, font des « chemisiers » tout aussi jolis à des prix abordables.

Il faut en posséder une grande variété, afin que le gilet ou le jabot soit toujours d'une fraîcheur impeccable.

Beaucoup de jabots, de cols de linon ; ils donnent un air de fraîcheur et de jeunesse à celles qui les portent.

Toutes, nous n'aimons pas la jaquette cintrée ; aussi la mode est-elle très conciliante, on porte également la jaquette droite avec ceinture ; exemple, cet amusant petit modèle que j'ai croqué ces jours-ci au Bois. En serge bleue, il était agrémenté le motif de carreaux bleus et verts. Mêmes motifs à la jupe.

La grande vogue dans la soierie est le taffetas libellule et le jersey de soie imprimé... Mais, hélas ! leurs prix ne sont pas à la portée des budgets modestes.

Je vous avais promis, mes chères lectrices, de vous entretenir d'un sujet qui vous intéresse toutes : les soins à donner à notre visage...

Ce qu'il faut éviter surtout, ce sont les ablutions à l'eau chaude. C'est à l'eau froide, chères lectrices, si vous êtes soucieuses de votre beauté, que vous apprendrez le secret qui vous assurera, pendant de longues années, la fraîcheur et la fermeté des chairs.

L'eau froide revivifie le visage. Pas d'eau glacée, mais à la température de la chambre.

Soyez très circonspectes quant au choix du savon. En général, usez-en modérément pour le visage. L'eau chaude et le savon se recommandent aux personnes qui ont la peau très grasse. Le massage léger est excellent pour effacer les petites rides commençantes. Choisissez une bonne crème de toilette ou mieux de la vaseline pure et massez pendant quelques minutes de haut en bas dans le sens des rides. Vous redonnerez ainsi l'élasticité à votre épiderme.

Une excellente recette pour avoir la peau douce et blanche... Prenez quelques poireaux bien blancs, coupez-les en petits morceaux, faites-les bouillir, passez, et lavez-vous le soir avec cette eau.

Dans notre prochain numéro, je vous donnerai quelques recettes contre les taches de rousseur qui réapparaissent avec le soleil.



FARANDOLE.

Voir en Septième Page :

SENTIMIENTO CRIOLLO (TANGO)

La Danse marque le rang de chacun d'après son éducation

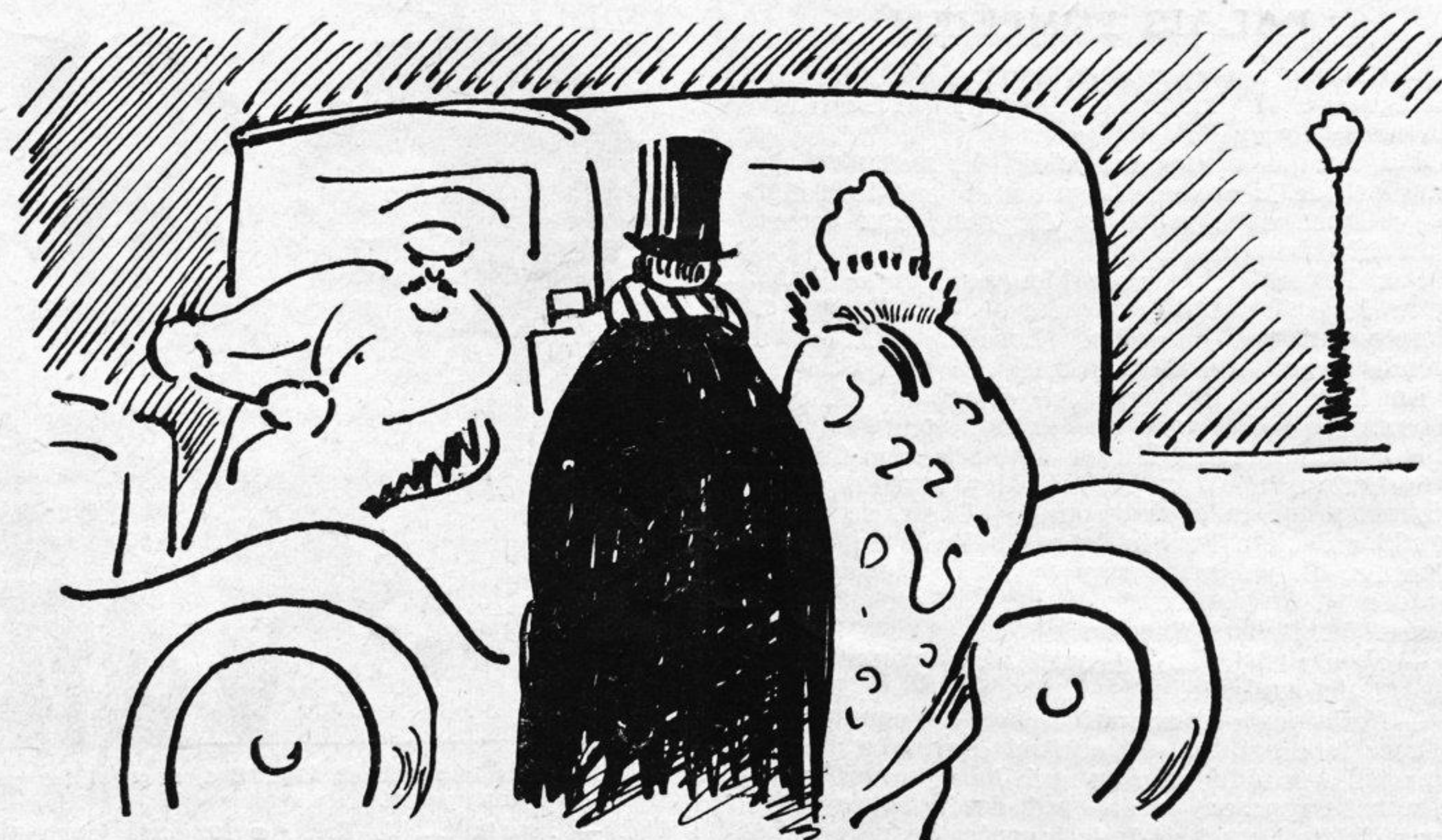
PARIS DANSE

CEUX QUE LA DANSE FAIT TRAVAILLER... (à suivre)



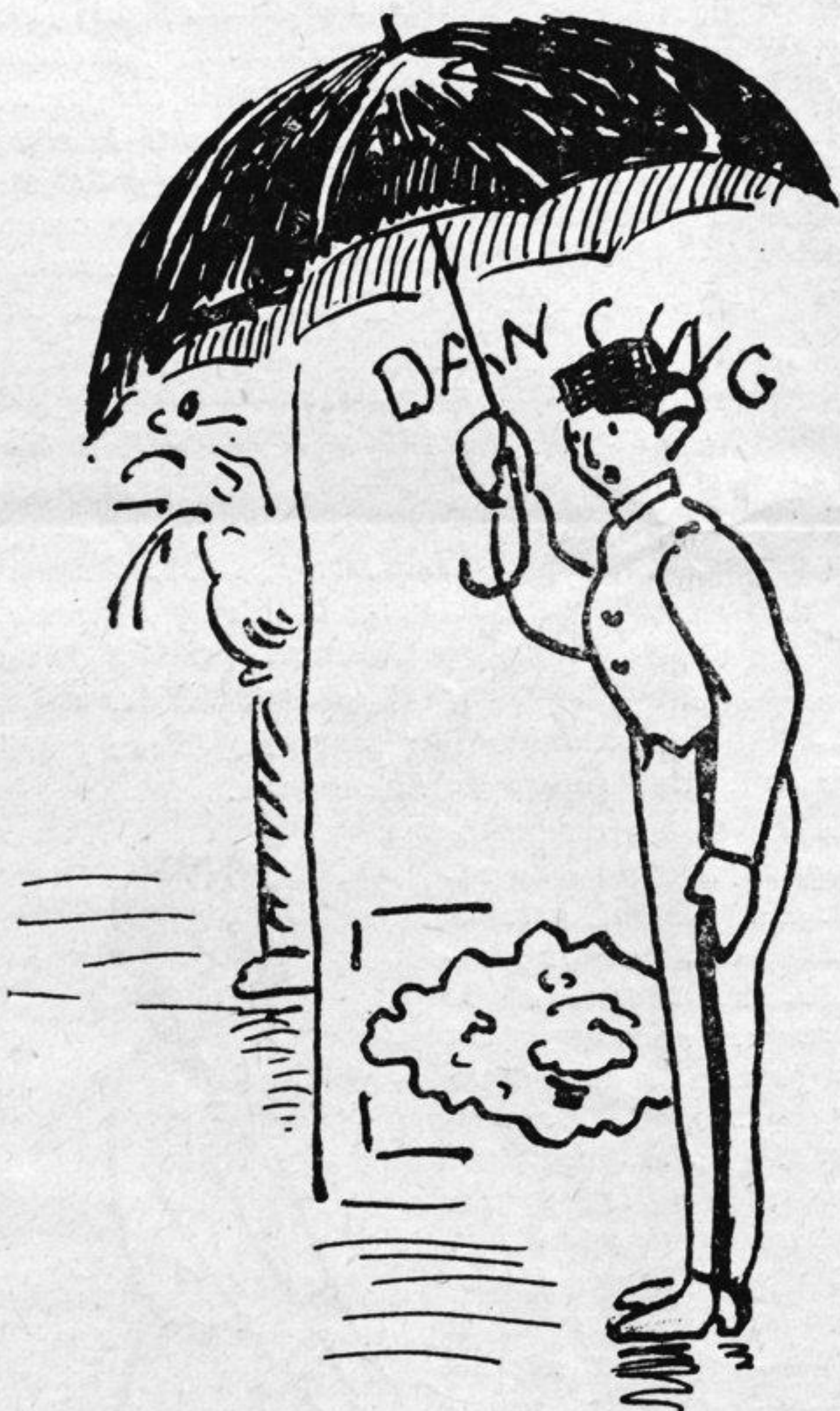
LE FROTTEUR

J'ai double plaisir ; je gagne 40 francs et danse le fox-trot.



LE CHAUFFEUR

Heureusement que les riches ne s'occupent pas de l'augmentation des tarifs.



LE CHASSEUR

Pourvu qu'on ne ferme pas les dancings !



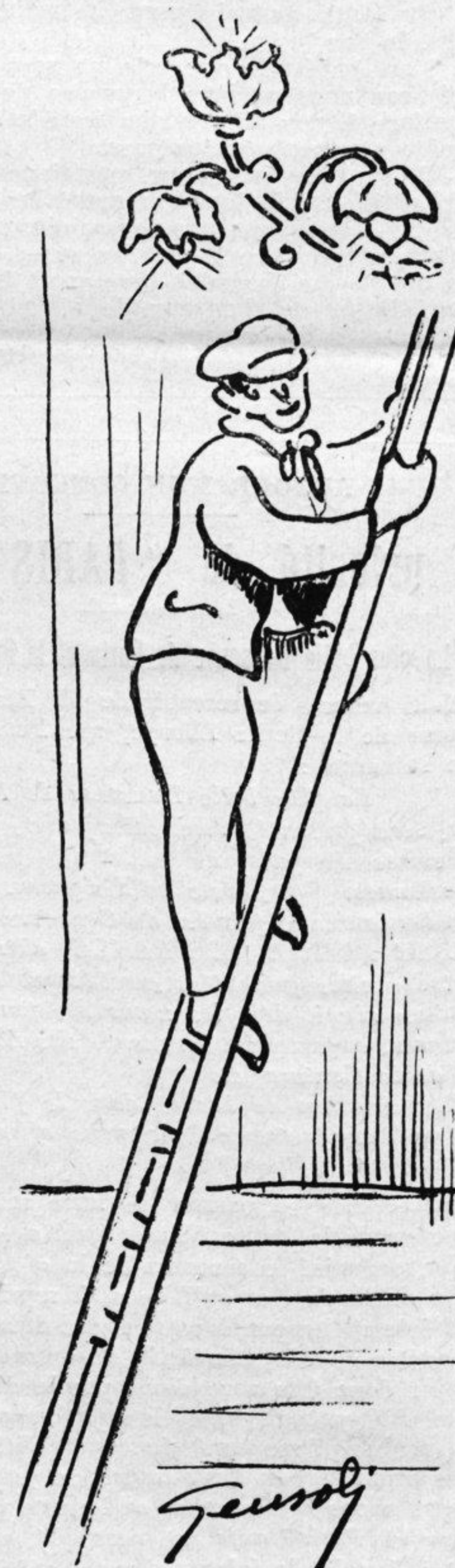
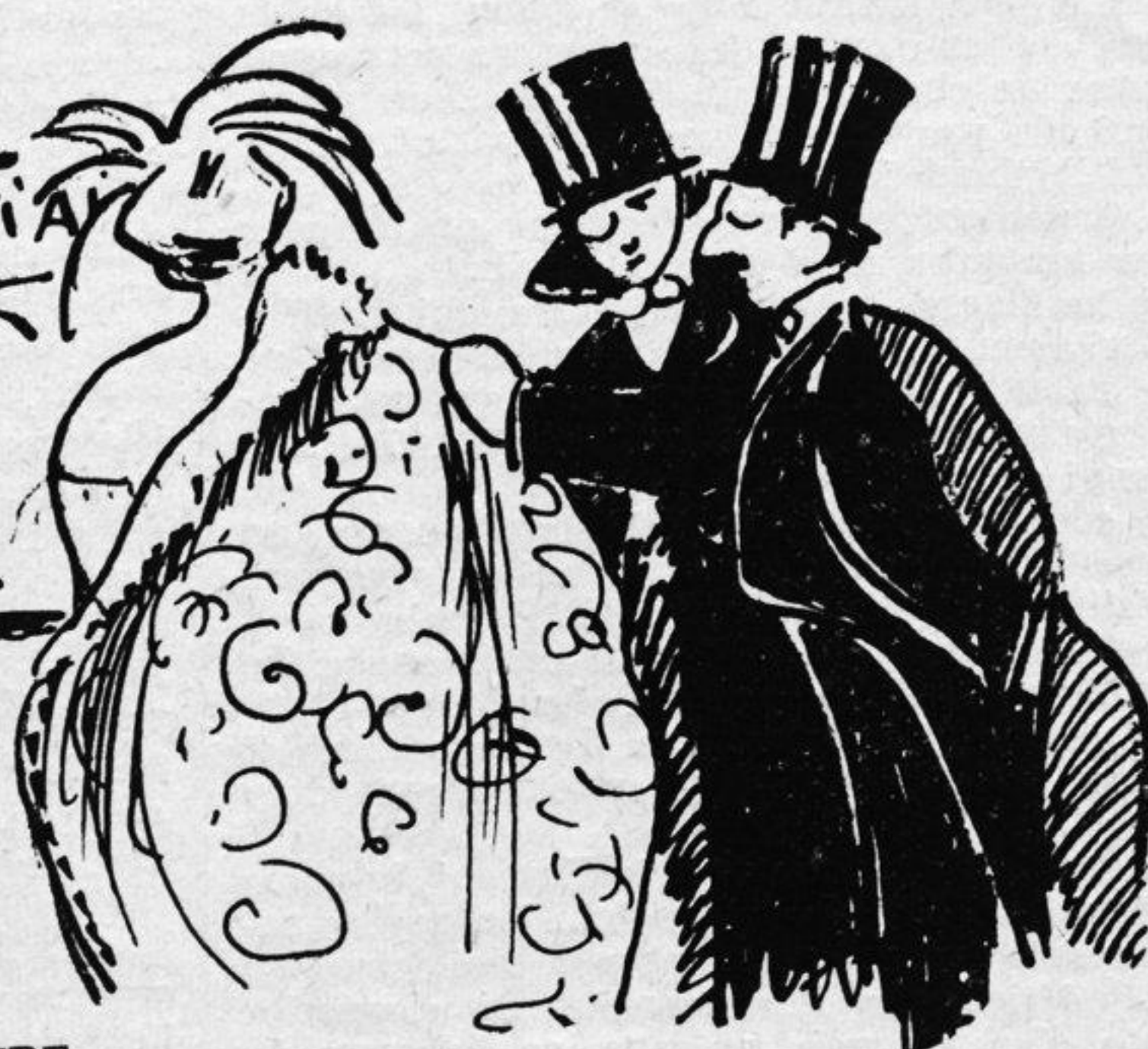
LA MARCHANDE DE FLEURS

La maison prend la taxe de luxe à sa charge.



LA DAME DU VESTIAIRE

Si la clientèle diminue, que deviendrai-je ?



L'ELECTRICIEN

On ne se la foule pas avec les restrictions.

On trouve tout ce que l'on désire en
Parfumerie et Articles de Voyage à

LA PARFUMERIE des GALERIES ST-MARTIN

11 et 13, Boulevard Saint-Martin, 11 et 13, PARIS
Maison Fondée en 1889. — Téléphone : Archives 10-61

EN PAYS CHIMÉRIQUE

Les hallucinations d'un Préfet Les bals qui tuent

La Cité s'est endormie. Le dernier autobus a regagné son dépôt et, sous terre, le dernier métro regagne son terminus.

En proie à l'insomnie qui, depuis de longs mois, le dévore, M. le Préfet, accoudé au balcon de la fenêtre de son cabinet, a les yeux levés vers les étoiles qui brillent.

Songe-t-il à les éteindre comme voulut le faire un ministre célèbre.

Hélas ! cette restriction-là n'est pas de celles qui lui soient autorisées de faire.

M. le Préfet n'en veut qu'à la danse. Il en veut à tout prix la disparition : chacun autour de lui le sait.

Le mot « danse » l'horripile. Ses nuits ne sont qu'une suite ininterrompue de cauchemars où il se voit entraîné par de vaporeuses danseuses en des tangos échevelés.

M. le Préfet se réveille en sursaut et, n'y pouvant plus tenir, il passe son pyjama et court à sa fenêtre.

L'air de la soirée, si belle en cette fin de mars, caresse son visage : M. le Préfet se sent mieux.

Mais, ô horreur ! voici qu'en face de lui, derrière les cabinets des juges d'instruction, il aperçoit des lumières !

Des couples tournoient et une musique se fait entendre.

— Un dancing clandestin ! s'écrie M. le Préfet. A moi, les inspecteurs de police !

Le secrétaire de service accourt.

M. le Préfet renouvelle ses ordres : ils sont exécutés.

Au bout de quelques instants, les agents reviennent et déclarent que tout dort en face.

Tout est normal, en effet : c'est une hallucination qu'il vient de subir.

Le lendemain, M. le Préfet signait une nouvelle ordonnance annonçant à son bon peuple qu'étaient supprimées :

La danse du panier, la danse des écus et la danse de Saint-Guy !

Tous les dancings et les bals étaient fermés jusqu'à nouvel ordre.

Supprimée même la peau de balle ! et aussi les balles, munitions de guerre ou de chasse, les balles de tennis !

Supprimé le football !

— Mort aux v...bals, s'écria un pâle voyou en lisant ces nouvelles ordonnances.

Hélas ! quarante-huit heures plus tard, M. le Préfet, devenu fou à lier, se voyait, par une dernière « ordonnance » du médecin, conduit dans une maison de santé où il ne tardait pas à rendre le dernier soupir.

M. le Préfet était mort sous les bals...

Ceci se passait, il y a de longues années, je me hâte de le dire, en un pays chimérique...

Harry COVER.

EN VOULEZ-VOUS DES TAXES ?

A Charges égales, Droits égaux

Les mesures draconiennes dont les dancings sont l'objet ne s'expliquent en aucune raison, *Paris-Danse* l'a fait remarquer dans un article spécial.

Pour mieux faire ressortir de quelle injustice les directeurs de ces établissements sont l'objet, nous allons faire connaître à nos lecteurs quelles sont les taxes auxquelles ils sont soumis.

Cette lecture fera ressortir davantage dans quelle situation inférieure les « dancings » sont mis, vis-à-vis des autres établissements tels que les théâtres, concerts ou music-halls.

Actuellement les « dancings », comme les établissements que nous venons d'énumérer, sont régis par le deuxième bureau de la Préfecture de Police.

Les taxes auxquelles ils sont astreints sont les suivantes :

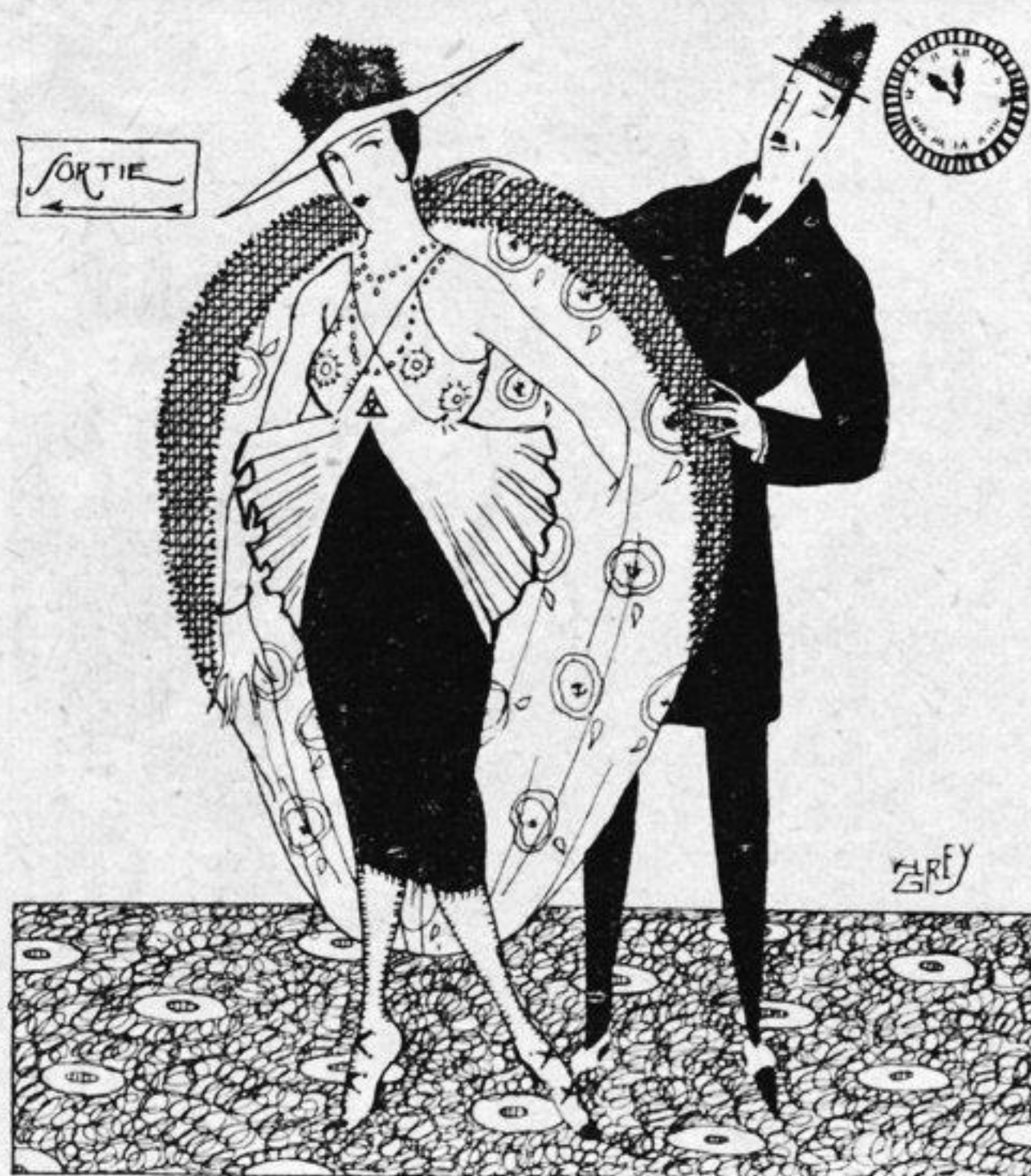
Taxe d'Etat	10 %
Droit des pauvres	25 %
Taxe de luxe sur les marchandises livrées	20 %
Droits d'auteur	6,60 %
Bénéfices commerciaux	10 %
Taxe des établissements de luxe sur les consommations	10 %

Au total 81,60 %

Un tel total se passe de commentaires. Mais nous demandons à M. Lebureau pourquoi les « dancings », qu'on range au point de vue taxes parmi les concerts et les music-halls, ne sont pas, en revanche, classés parmi les établissements qui ont la « permission » de onze heures.

On demande ici un peu de logique.

RAUX-SE-RIT



LUI. — Les arrêtés de M. Raux sont plutôt r oses.
ELLE. — Oui, et il ne nous fait pas voir la vie en rose.
LUI. — C'est vraiment un homme morose !

MES PELLIGULES

(Par fil spécial. — Débat au Conseil municipal de la ville de Superlux.)

L'honorable Toutmaitre est en grande conférence, il est assisté de son lieutenant Lepuissant. Le huis clos ayant été prononcé, il nous a été facile de savoir ce qui s'est passé. Toutmaitre prit la parole en ces termes :

« Chers amis,

(Il faut vous dire qu'à ce conseil, seuls Toutmaitre et Lepuissant ont droit de parler..., les autres membres sont muets...)

« Dans notre République égalitaire, chacun a « droit de vivre à sa guise... Les ouvriers des mines « de carton-pâte de la place de la Nation se sont « mis en grève... C'est leur droit, puisque nous sommes « libres... », mais il faut trouver un palliatif aux « graves conséquences qu'entraînera inévitablement « ce conflit... Voici donc ce que je vous propose : « Interdire les dancings, nous risquons de nous attirer l'impopularité, d'autant plus que, parmi les « grévistes, il y a beaucoup de danseurs enragés, « mais nous pouvons arriver au même résultat de « la façon suivante : Nous mettrons les directeurs « de dancing dans l'obligation d'avoir à refaire leur « parquet. Le salut du pays est à cette seule condition... »

Lepuissant (interrompant.) — « Mais Toutmaitre, je ne comprends pas ? »

Toutmaitre. — « Idiot ! laisse-moi t'expliquer. « J'obligerai les directeurs de dancing à refaire leur « parquet en bois de campêche. »

Un membre muet (se levant.) — « Eureka ! en « bois de campêche... oui, campêche de danser ! ! » (Tumulte, protestations, car au conseil il n'est pas d'usage que les muets prennent la parole...)

La séance est levée à 24 h. 45 (par économie de lumière).

Le Petit Paté.

CHEZ M. RAUX

Le Préfet de Police n'est pas l'ennemi de la danse

« Paris-Danse » en a reçu l'assurance et est porteur de nouvelles rassurantes

Paris-Danse, depuis sa fondation, n'a cessé de défendre le monde de la danse tout entier et il est un des rares journaux qui aient eu le courage de rester sur la brèche.

Il est d'ailleurs décidé à y rester « jusqu'au bout ». Il semble bien que ses efforts ne tarderont plus maintenant à être couronnés de succès.

Ses amis, ses lecteurs s'en réjouiront. *Paris-Danse* a su traverser les antichambres des plus hautes administrations, en particulier celles si difficiles à franchir de la Préfecture de Police.

M. Raux s'est intéressé à sa lecture et voici que le Préfet de Police lui-même, après avoir lu attentivement notre journal, a voulu faire la connaissance de son directeur.

Au coup de téléphone de M. Raux, nous ne pouvions faire mieux que de répondre par une visite immédiate.

L'entrevue fut des plus courtoises et de la plus grande amabilité et il en résulte, ce qui peut-être surprendra chacun, que M. le Préfet de Police ne veut pas être considéré comme un ennemi de la danse.

Et, comme nous demandions au chef de cabinet de M. Raux, avec lequel nous eûmes également le plaisir de nous entretenir, pourquoi alors l'arrêté préfectoral obligeait les établissements de danse à fermer à dix heures, alors que les salles de spectacle avaient l'autorisation de clore à onze heures, notre aimable interlocuteur nous répondit :

— Nous n'avons fait à la Préfecture de Police que transmettre les ordres venus de plus haut.

L'arrêté préfectoral n'est pas autre chose que la reproduction textuelle d'un décret ministériel.

— Mais, demandons-nous, ce décret est-il applicable à la France entière ou à Paris seulement ?

— A toute la France.

— Comment expliquer alors que, dans certaines villes de France, dans des villes très proches même, on puisse danser jusqu'à minuit ?

Notre aimable interlocuteur nous laissa sans réponse ; il semblait ignorer ce détail.

Nous lui demandâmes alors si la fermeture des établissements à dix heures au lieu de onze était réellement une source d'économies.

Il reconnut en toute sincérité par la négative et fut d'accord avec nous pour admettre qu'en somme l'arrêté ministériel et préfectoral n'avaient été rendus que pour donner satisfaction à l'opinion publique !

— L'opinion publique, ajoutâmes-nous, voit plutôt d'un très bon œil la chasse faite aux boîtes clandestines et, cette chasse-là, *Paris-Danse* ne demande qu'à la voir continuer sans répit.

Il est prêt à joindre ses efforts à ceux de la masse.

L'heure était venue de terminer l'entretien. Nous ne quittâmes pas la Préfecture de Police sans avoir l'assurance que, dès que le moment serait venu, les ordonnances seraient rapportées et avant peu tout être adoucies.

C'est cette bonne nouvelle que *Paris-Danse* a tenu à communiquer à ses lecteurs et surtout aux directeurs d'établissements dont nous n'avons cessé de prendre la juste défense.

Enregistrons donc la bonne parole qui nous a été donnée et rassurons-nous : M. Raux n'est pas un empêcheur de danser en rond...

« PARIS-DANSE » se tient à la disposition des Directeurs des salles de danse, professeurs, sociétés, etc., pour organiser à leurs soirées, des concours de danse. Il se rendra en outre dans les différents Etablissements de province qui lui en feront la demande pour y organiser des bals, soirées ou concours.

Avis aux Artistes : Le rayon de Fards le plus important, Spécialités de toutes les Maisons Ville et Théâtre, se trouve à

LA PARFUMERIE des GALERIES ST-MARTIN

11 et 13, Boul. St-Martin, PARIS
UNIQUE EN SON GENRE

MONTMARTRE S'AGITE

Pour la prospérité de Paris

Après les dancings, voici que tous les établissements à la mode de la Butte Sacrée, ceux où courent les étrangers et nombre de gens de province, qui ne veulent rien ignorer des « mystères de Montmartre », sont à leur tour frappés.

La fermeture à dix heures avait obligé les patrons à fermer complètement.

Et c'était la grève, là-haut, à Montmartre! Notre excellent confrère du soir la *Presse* a publié tout récemment, à ce sujet, un excellent article que nous nous faisons un devoir de reproduire *in extenso*.

Le voici, tel qu'il est écrit, sous le titre amusant de « Sous l'Eteignoir » :

SOUS L'ETEIGNOIR

Une mesure maladroite et injuste

Montmartre s'agite !... Montmartre bouge... Oh ! il n'est pas question de menées révolutionnaires menaçantes pour l'ordre public, et nous ne verrons pas renaître les hommes de la Commune.

Les commerçants et les employés de ses grands restaurants réclament seulement leur droit au travail, leur droit à la vie. Une décision draconienne a fixé à 22 heures la fermeture de leurs établissements — et la clientèle, jugulée, s'enfuit...

L'attitude modérée, sage, de ce monde du travail, la forme réservée de ses revendications lui valent nos sympathies. Voyons donc leurs doléances, discutons-les avec calme et recherchons une solution juste et équitable.

— Nous sommes de gros contribuables, disent-ils, nous acquitons des impôts élevés, et nous avons des frais généraux très lourds — qui profitent à nos collaborateurs et à l'Etat ; nous employons, quelques heures par jour, un personnel bien rémunéré, enfin, nous avons droit, comme tous les citoyens français, à la bienveillance et à l'équité des administrations publiques, sous l'égide des justes lois.

« Nos établissements, poursuivent-ils, ouvrent à des heures variables, mais ils ne travaillent utilement que dans la soirée. Jamais nous ne servons à déjeuner. Or, à Paris, on dîne tard, entre 17 heures et 18 heures, parfois 18 heures et demie — surtout les gens d'affaires. Le temps que nous accorde l'ukase préfectoral est insuffisant et indispose notre clientèle. Nous demandons à être autorisés à fermer seulement à 23 heures... »

A priori, la demande de ces braves gens ne paraît ni exagérée ni excessive. Prolonger d'une heure le travail des établissements montmartrois assujettis à la taxe de luxe, ne paraît pas présenter un sérieux danger pour la vie économique de la capitale.

Montmartre est un lieu de plaisir. Son atmosphère d'art, de liberté — pour ce que voudras — a attiré les publics français et étrangers. Cette faveur particulière a fait naître des établissements élégants, gais, joyeux dont la prospérité, avant la guerre, était considérable. Eternelle application de la loi Darwin : le besoin, une fois de plus, a créé l'organe...

Ces établissements ont été fermés pendant cinq ans. Ils veulent aujourd'hui reprendre leurs affaires. Pourquoi les en empêcher ? La Renaissance économique n'est-elle pas désirable, ici, comme ailleurs ?

Les poilus de Paris peuvent-ils être plus mal traités que ceux des autres villes de France ? Est-ce que Lyon, Bordeaux, Marseille, Nice ne jouissent pas des plus grandes libertés ? Et ces belles villes n'ont connu pourtant ni les *Gothas* ni les *Berthas* !

Paris n'est pas seulement la Cité de l'étude, du travail, du sacrifice. On n'y vit pas que dans ses laboratoires, dans ses bibliothèques, dans ses facultés, dans ses ateliers, dans ses magasins : on y vit dans ses théâtres, ses concerts, ses cafés et ses restaurants — et ceci alimente cela. Veut-on combattre ce besoin de confortable qui succède aux époques de douleur publique et de privations ? Veut-on sevrer les Parisiens de « ces plaisirs légers qui font aimer la vie », pour parler comme le poète ? Alors, revenons — tous — au brouet noir des Lacédémoniens et aux lois — aux vaines lois — Fannia et Didia, contre le luxe de la table.

Nos hôtes étrangers aussi méritent mieux. Ils ont adopté Paris. La bonne grâce distinguée de ses habitants, la beauté de ses monuments, la richesse de ses musées, son existence sereine, son esprit de

PARIS-DANSE

tolérance et de fraternité attirent les touristes et aussi la faculté d'y trouver toutes les distractions et tous les plaisirs...

Ne rebutons donc pas ces amis de notre pays. Laissons-les soigner ici par ce rire, cher à notre divin Rabelais, leur mélancolie et leur névrose, et puisque le plaisir de la table les attire — ô cuisine française ! — laissons-les dîner tranquillement dans la limite des permissions générales et digérer en paix.

Quant aux restrictions nécessaires, considérons qu'avec l'avril qui vient, la question du chauffage ne se posera plus guère et, quant à la lumière, il est facile de leur limiter la consommation d'électricité et de gaz aux quantités actuelles.

La pétition des restaurants montmartrois doit attirer l'attention des pouvoirs publics.

Paris-Danse se joint en l'occurrence à son grand confrère.

Les Dessins Humoristiques de "PARIS-DANSE"



LUI — Elle danse bien !

ELLE — Oui, mais elle marche encore mieux.

Chez les Professeurs

COURS L. MESNARD

L'excellent professeur M. L. Mesnard, 94, boulevard Voltaire, donnait dimanche dernier une grande matinée dansante dans une des salles de l'Hôtel Lutetia.

Tous les élèves du distingué professeur y assistaient ; c'est dire que cette grande salle était remplie de jeunesse et de gaieté.

On y dansa élégamment et correctement jusqu'à 7 heures, et c'est bien à regret que tout ce gentil monde se sépara.

Nous sommes heureux de constater la bonne tenue des danseurs, et nous en félicitons l'aimable professeur, qui enseigne de façon si parfaite l'art de la danse et du maintien.

Il nous sera pourtant permis de dire que certains élèves se croient obligés de chanter en dansant, ce qui n'est pas de très bon goût. Une danse chantée est très jolie, mais quand l'artiste est à l'orchestre. Ce n'est pas un reproche que nous adressons au distingué professeur, qui est forcément débordé dans une réunion aussi nombreuse, mais bien à certaines jeunes filles, qui profitent justement de la liberté relative de ces réunions pour faire de petites excentricités.

PARIS-DANSE est le Journal de tous ceux qui aiment, pratiquent ou vivent de la Danse.

LES THÉÂTRES

Un grand artiste vient de nous quitter. Lérand laisse derrière lui tout un passé glorieux. Comédien de composition et de style, ses créations, d'un pittoresque ingénieux, furent d'une vérité saisissante ; le spirituel s'alliait à la finesse dans cette nature sincère ; une grande affabilité lui avait fait des amis chez lesquels il laisse un souvenir attendri.

THEATRE DES ARTS

L'As de Cœur, comédie en 3 actes de Lucien Descaves. Le nom de l'auteur laisse deviner tout le charme et l'esprit qui se déploient dans cette œuvre. C'est une pièce selon la vie où la morale n'est pas oubliée.

- Chez les Sociétés -

L'«Éclat de Rire» reçoit les Reines de Paris

La Société l'«Éclat de Rire» donnait dimanche dernier, dans les luxueux salons de l'Hôtel Moderne, une matinée dansante en l'honneur des reines de Paris.

Un public aussi nombreux qu'élégant s'y était donné rendez-vous, et les danses modernes alternaient avec les variétés de quadrilles, quand, à 3 heures, la gracieuse reine, Mlle Jeanne Gourdon, reçut ses cousines et invitées.

Toutes les reines, toujours en beauté, défilèrent dans la salle au milieu des applaudissements. Puis ce fut les toasts habituels. M. Ferrières, président, et M. Pujol, vice-président de la Société, souhaitèrent la bienvenue à toutes ces Majestés et aux représentants de leurs groupements, et tandis que les bouchons continuaient à sauter, toute cette jeunesse se dirigea vers la salle, où elle dansa avec entrain jusqu'à 7 heures.

Union des Dames employées de la Préfecture de la Seine

L'Union des Dames employées de la Préfecture de la Seine, que préside Mlle Merlet, donnait, dimanche dernier, une réunion dansante, amicale et privée, dans un des salons de l'Hôtel Lutetia.

Une foule élégante assista à cette matinée, et l'on y dansait avec entrain.

De nombreux intermèdes se firent applaudir.

Citons les célèbres professeurs Mme et M. Harry-Jack, qui exécutèrent avec art la maxixe, le fado portugais et une valse « hésitation » de leur dernière création ; Mlle Fritsch chanta avec talent, et des poésies furent dites par différents artistes qui obtinrent un succès mérité.

Nos félicitations aux organisateurs de cette jolie matinée, qui, espérons-le, ne sera pas la dernière.

La Valseuse

La Valseuse donnera les dimanche et lundi de Pâques deux Grands Galas, salle des fêtes du *Petit Journal*, 21, rue Cadet. A chaque gala, tirage d'œufs de Pâques, surprise, nombreux lots.

Ouverture des portes à 13 h. 1/2. Orchestre dirigé par Ed. Gerbaulet. Entrée : 2 fr. 50.

Enquête de PARIS-DANSE

A notre question : « Une femme seule peut-elle se rendre dans un dancing l'après-midi ? » nous avons reçu les réponses suivantes :

Mon cher *Paris-Danse*,

Permettez à une de vos lectrices, mariée et par l'expérience douloureuse de la vie et par l'âge, hélas ! de vous donner son opinion au sujet de votre enquête.

Oui, une femme seule peut se rendre dans un dancing dans les conditions suivantes :

1° La jeune femme ne doit pas être mariée. Sans quoi, ces sorties risqueraient-elles fort de compromettre l'harmonie du ménage.

2° Si c'est une jeune fille, il faut qu'elle ait été élevée à l'américaine, qu'elle soit moderne en un mot !

3° Et par-dessus tout, le choix de l'établissement : il en est de fort corrects, mais combien d'autres laissent à désirer quant à la clientèle !

Veuillez agréer, etc..

Mme Françoise R...

La Danse fait valoir les avantages naturels

3

Dedicado al distinguido Sr. FRANCISCO PANELO

Por ROBERTO FIRPO

espressivo

armonia para Violin

PIANO

scherzando

PARIS-DANSE.

7

IMPRESA MUSICAL-ORTELLI H^{nos}.
BELGRANO 2967- BUENOS AIRES

Les Etablissements où l'on danse

ABBAYE DE THELEME, place Pigalle (9°).
 ACASIAS, jardin restaur., 47, rue des Acacias (17°).
 APOLLO, 20, rue de Clichy (9°).
 BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé (9°).
 BEETHOWEN DANCING, 9, avenue Montespan (16°).
 CABARET ROYAL, 42, boulevard de Clichy (18°).
 CADET ROUSSEL, 17, rue Caumartin (9°).
 CAFE AMERICAIN, 4, boulevard des Capucines (9°).
 CAMIL'S BAR, 75, rue Pigalle (9°).
 CINA, 50 ter, rue Pierre-Charbon (8°).
 CLARIDGE HOTEL, avenue des Champs-Élysées (8°).
 COLISEUM, 65, rue Rochechouart (9°).
 FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer (9°).
 RESTAURANT DE VERSAILLES, 3, pl. de Rennes (6°).
 GIPSY'S BAR, 20, rue Cujas (5°).
 HENRY DANCING, 5, rue de Beaujolais (1°).
 LA FERIA, 16 bis, rue Fontaine (9°).
 LAJEUNIE, rue Victor-Massé (9°).
 LA PERLE, rue Pigalle (9°).
 LE CAPITOL, 78, rue Notre-Dame-de-Lorette (9°).
 LE COLYSEE, avenue des Champs-Élysées (8°).
 LE GRELOT, place Blanche (9°).
 LE MONICO, 66, rue Pigalle (9°).
 LE RAT MORT, 7, place Pigalle (9°).
 LE ROYAL, 62, rue Pigalle (9°).
 LE SAVOY, 73, rue Pigalle (9°).
 LES 4-Z'ARTS, 62, boulevard de Clichy (18°).
 LE TAMBOURIN, 125, rue Montmartre (2°).
 LILY'S BAR, 75, rue Pigalle (9°).
 L'IMPERIAL, rue Pigalle (9°).
 LUNA-PARCK, rond-point de la Porte Maillot.
 MAC-MAHON, avenue Mac-Mahon (17°).
 MADELEIN'S, 26, rue Boissy-d'Anglas (8°).
 MAGIC-CITY, 168, rue de l'Université (7°).
 MOULIN DE LA CHANSON, 43, boul. de Clichy (9°).
 MOULIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic (18°).
 MORGAN'S DANCING, 46 ter, rue Saint-Didier (16°).
 MARIGNY, avenue des Champs-Élysées (8°).
 NOUVEAU-CIRQUE, 247, rue Saint-Honoré (1°).
 NELLY'S BAR, 22, rue Fontaine (9°).
 OLYMPIA, 8, rue Caumartin (9°).
 PAGES, 26, rue Fontaine (9°).
 PALAIS DE GLACE, Champs-Élysées (8°).
 PALAIS POMPEIEN, 47, boulevard Raspail (7°).
 PETITE ABBAYE, 6, rue de Puteaux (17°).
 PIGALL'S BAR, 77, rue Pigalle (9°).

PETITES ANNONCES

(4 francs la ligne ou sa hauteur).

PARIS-DANSE se réserve le droit de modifier ou de refuser tout texte ayant un caractère équivoque.

On demande à louer grande salle pour soirées dansantes pouvant contenir environ 400 personnes, centre de Paris. Faire offre à : L. M., Paris-Danse.

On demande danseurs et danseuses pour un des plus sélects Etablissements de danses situé dans le Centre. Ecrire ou s'adresser au bureau de Paris-Danse.

Jeune fille aimant beaucoup la danse demande partenaire. Ecrire : P. M., au journal qui transmettra.

Très belle salle à louer pour sociétés dansantes les dimanches en matinées. S'adresser au « Royal Dancing Club », 12, galerie de la Madeleine (8° arrond.). Prix modérés.

Dame, 46 ans, b. élev., dist., élég., brune, mince, aisée, aim. la danse, dés. cont. M. b. éduc., âge en rap., mêmes goûts, ayant situat. — Ida, Paris-Danse.

Mons. correct, 39 ans, cherche cavalière pour fréquenter salle de danse : Luna-Park, Wagram, Elysées-Montmartre. Ecrire : Louis Bonino, 10, rue des Gravilliers (3°).

Amateur de danse, 38 ans, 1 m. 65, brun, mince, profession libérale, cherche en toute correction, partenaire féminin, même type physique, position sociale, âge, taille en rapport. Ecrire : Marc, Paris-Danse.

AU RALLYE, LES 40, 4, rue Caumartin (9°).
 RESTAURANT LANGER, Champs-Élysées (8°).
 POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou (2°).
 RICHELIEU-PALACE, 104, rue Richelieu (2°).
 ST-DIDIER DANCING PALACE, 52, rue St-Didier (16°).
 SAVOY DANCING, 25, rue Caumartin (9°).
 SALLE WAGRAM, avenue Wagram, 39 bis (17°).
 TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 13, av. Montaigne (8°).
 THES DU GRAND VATEL, 275, rue St-Honoré (8°).
 THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche (9°).
 WASHINGTON PALACE, 14, rue Magellan (8°).

GUIDE DES PROFESSEURS

ALEXANDRINE (Mme Vve), rue Henri-Monnier, 21 (9°).
 ARDAILLON, rue de Petrograd, 30 (8°).
 AUDEMARS, 10, rue de l'Abbé-Halluin, Arras.
 BARAFALDY'S, 44, rue d'Orsel (18°).
 BARADUC LABARTA, rue de Ponthieu, 35 bis (8°).
 BEAUVAIS-WAGUE (Mlle), rue Capron, 35 (18°).
 BERNARD ANGELO (des profes.), salle des Etats-Unis, 56 bis, avenue Malakoff et 4, rue Demours (17°).
 BELLANGER, rue d'Alésia, 83 (14°).
 BIGEARD (a. f.), faubourg Saint-Denis, 105 (2°).
 BIGIARELLI (M. et Mme), rue Fromentin, 6 (9°).
 BOTTALLO, rue de la Sorbonne, 18 (5°).
 BURNOD (Mlle), 8, rue du Colonel-Renard (17°).
 CHARLES (D.), 36, rue Saint-Sulpice (6°).
 CLEMENDOT, rue Brochant, 39 (17°).
 CONSERVATOIRE RENEE MAUBEL, 4, 6, 8 et 10, rue de l'Orient (18° arr.), Métro Blanche.
 COSCHEL (Mlle), rue des Martyrs, 8 (9°).
 DAYMES PAPINELLO (Mme), faubourg St-Denis, 102 (2°).
 DESMARD (M. et Mme), 29, avenue Daubigny (17°).
 BACK (Ernest), 3, place du Port. Courbevoie.
 DE SORIA (Vve A.), cité du Retiro, 6 (8°).
 DUPONT, rue de Rennes, 167 (6°).
 FOUARD, rue Claude-Bernard, 90 (5°).
 FRENEAU, rue du Pas-de-la-Mule, 3 (3°).
 GARDON NOEL, passage Geoffroy-Didot, 5 (17°).
 GEORGES (Frères), boulevard Saint-Germain, 232 (6°).
 GEOURGADES (Mlle), 3, rue Angélique-Vérien, Neuilly.
 HARRY JACK, 7, square Alboni (16°).
 HOLZER, passage de Clichy, 2 (17°).
 HUEBERT (Mme), 12, galerie de la Madeleine (9°).
 JOIY (Charles), rue d'Angoulême, 47 (11°).
 LABROUSSE, rue Turbigo, 60 (3°).
 LAFFITTE, 9, rue Willebo (1°).
 LAVAL, 31, rue de Chartres, Neuilly.
 LEFORT, boulevard Saint-Denis, 2 (2°).
 LEGUY, rue Rochechouart, 56 (9°).
 LELEU, rue Caulaincourt, 59 (18°).
 LESCURD (Mme), 9, rue de la Pompe (16°).
 LOIRET, 11, rue Beaulieu, Angoulême.
 LUZ (André), rue de Maubeuge, 65 (9°).
 LYNDY, rue Henri-Monnier, 13 bis (9°).
 MAGNIANT, Georges, 35, rue Pastourelle (2°).
 MALATZOFF (Frères), rue Poncelet, 19 (17°).
 MAZOYER, rue de Turenne, 62 (3°).
 MESNARD, boulevard Voltaire, 94 (11°).
 MICHIN (Mme), avenue d'Iéna, 92 (16°).
 MOISON (E.), villa Moderne, 3 (14°).
 MOUVET, 34, rue Vignon (9°).
 NARET (Mme), rue Vital, 35 (16°).
 NEWMAN, rue Saulnier, 6 (9°).
 OHMANN, rue d'Armenonville, 22, Neuilly.
 PASCAUD (Vve A.), 58-60, rue Saint-Antoine (4°).
 PETIT (A.), 279, rue des Pyrénées (20°).
 PIAU, 93 bis, rue d'Alésia (14°).
 PIEDVAUX, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix.
 RAYMOND (Paul), rue Demours, 98 (17°).
 RENJEAN (MM.), 32, r. du Renard (4°), le dim. mat.
 ROBERT, 55, rue de Lisbonne (8°).
 SANDRINI (Pierre), 61, rue du Rocher (9°).
 SEURAT, 49, rue de Mémilmontant (20°).
 STILB, rue Chaplat, 5 (9°).
 VAN GOTHEM (Mlle), rue Nouvelle, 11 (9°).

MORGAN'S DANCING

46^{ter}, rue Saint-Didier, PARIS

THES DANSANTS tous les jours de 4 à 7 heures

SOIRÉES DANSANTES tous les jours de 21 à 23 h. 30

GALAS les mercredi et samedi de 21 à 23 h. 30

Tenue de soirée de rigueur

ATTRACTIONS : INTERMÈDES

DEUX ORCHESTRES

Orchestre Ferrari et le célèbre Jazz-Band

venant directement de New-York

PRIX D'ENTRÉE : 10 francs

Service de voitures assuré à la sortie

Métro : Boissière. — Trocadéro. — Victor-Hugo

LES SOCIÉTÉS DANSANTES

Amicale de la Jeunesse Parisienne, 14, r. Charenton (12°).
 Eclat de Rire, 121, boulevard Sébastopol (2°).
 L'Américaine, 127, rue de Clignancourt (18°).
 Les Amis de Terpsichore, 64, rue du Rocher.
 Les Danseurs Parisiens, 16, rue Beaurepaire (10°).
 La Mascotte, 17, boulevard de Belleville (19°).
 L'Oriental, 31, rue Ramey (18°).
 La Valseuse, 55, rue Louis-Blanc (10°).
 Sporting-Dance, Café de la Galette, 1, rue Papin (3°).
 Union de la Jeunesse, 18, rue Grammont (2°).

Tous les GROS SUCCES de Danse se trouvent chez l'Editeur

L. MAILLOCHON

PARIS — 31, Place de la Madeleine — PARIS

Demandez :

EL CAPEO, nouveau Paso doble flamenco.
 MELANCHOLY DREAM, Valse hésitation.

TOI ET MOI, Valse hésitation.
 LE TANGO DU RÊVE.
 MI NOCHE TRISTE, Tango.
 EL RELICARIO.
 LE PÉLICAN.
 TULIP TIME.

HENRY DANCING

5, rue de Beaujolais — Téléph. : Gut. 51-36

(Caveau historique du Palais-Royal) — en face le restaurant Vérou

THES DANSANTS : tous les jours de 4 à 7 heures

SOIREEES DANSANTES : tous les jours de 8 h. 30 à 11 h. 30

Leçons particulières par le célèbre professeur Mlle Lola d'Attray

American Bar — Consommations de premier choix

Métro : Bourse — Palais-Royal